



Pour publication immédiate : 27/06/2018

GOVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE DES MESURES LÉGISLATIVES VISANT À  
AMÉLIORER LA PROTECTION DES ENFANTS IMMIGRÉS  
DANS L'ÉTAT DE NEW YORK**

***Le Gouverneur signe un projet de loi pour permettre aux parents immigrants de désigner un tuteur de réserve***

***Le Gouverneur signe un deuxième projet de loi pour permettre aux parents de choisir un gardien provisoire pour une période de 12 mois***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui des mesures législatives visant à améliorer la protection des enfants immigrants séparés de leurs familles en raison de la politique inhumaine de « tolérance zéro » de l'administration Trump. Les mesures législatives permettront aux parents détenus à New York, ou risquant d'être déportés de l'État, de désigner une personne de leur choix pour jouer leur rôle et fournir des soins d'urgence à leurs enfants.

« Le traitement cruel de l'administration Trump à l'égard des enfants immigrants viole le principe de l'égalité devant la loi et constitue une grosse tache sur l'histoire de notre pays », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Par leur adoption aujourd'hui, ces nouvelles mesures de protection envoient un message clair et ferme que New York n'abandonnera jamais les valeurs qui, ont longtemps porté et nourri cette nation et cet État, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger la santé et le bien-être de ces innocents enfants. »

« Alors que la crise humanitaire à nos frontières se poursuit, New York est une fois encore aux côtés des familles qui souffrent dans les mains d'un gouvernement fédéral hostile », **a déclaré la Lieutenant-Gouverneure Kathy Hochul, qui a assisté à l'événement d'aujourd'hui.** « Grâce à ces mesures législatives, les parents immigrants susceptibles d'être déportés de New York peuvent choisir un gardien qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance pour prendre soin de leurs enfants. Compte tenu des centaines d'enfants placés dans des établissements à New York et aux prises avec le traumatisme causé par le fait d'être séparés de leur famille, cela représente une avancée importante. Nous continuerons de nous battre contre les politiques inhumaines en matière d'immigration de l'administration Trump et de veiller à la protection des droits et libertés des immigrants. »

Conséquence des politiques fédérales néfastes et en cas de détention ou de déportation soudaine de l'État de New York, les parents dont les enfants résident dans l'État de New York ont besoin d'options de préparation pour planifier les soins et la surveillance d'urgence de leurs enfants.

### **Projet de loi relatif au tuteur de réserve (Standby Guardian Bill)**

Actuellement, un parent New Yorkais ne peut désigner un tuteur de réserve pour ses enfants qu'en cas (i) d'incapacité, (ii) de débilitation et de consentement, ou (iii) de mort. Le projet de loi (A.7899/S.6217), signé par le Gouverneur, permettra l'entrée en vigueur sans délai de l'autorité du tuteur de réserve lorsqu'un enfant (enregistré ou non enregistré) est séparé d'un parent. Les mesures législatives accordent également au tribunal le pouvoir de désigner un avocat pour l'enfant qui indiquera par la suite si la désignation d'un tuteur de réserve est dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

### **Projet de loi relatif au gardien provisoire (Temporary Caretaker Bill)**

Conformément aux dispositions actuellement en vigueur de la loi générale des obligations (General Obligations Law), les formulaires de désignation parentale prévoient un mécanisme permettant aux parents de prendre des arrangements à l'avance et au gardien d'être désigné sans passer par les tribunaux. Selon cette loi, ces arrangements sont valables pour une période de 6 mois. Le deuxième projet de loi signé par le Gouverneur aujourd'hui, (A.7905/S.6016) modifie immédiatement cette loi en faisant passer cette période à 12 mois durant lesquels une personne peut remplir ce rôle.

**La Sénatrice Diane Savino a déclaré :** « New York en a assez des politiques néfastes et cruelles utilisées par ce gouvernement pour opprimer notre nation. Sous le leadership du Gouverneur Cuomo, nous continuerons de nous battre et d'améliorer la protection de nos nouveaux Américains, notamment de leurs enfants, qui sont innocents et pâtissent de ces politiques acerbes. La signature de ces mesures législatives aujourd'hui permettra de garantir que ces enfants sont pris en charge par une personne ayant la confiance de leurs parents ».

**La Membre de l'Assemblée Nily Rozic a déclaré :** « L'histoire de New York en matière d'accueil et de protection des immigrants a enregistré une nouvelle étape importante avec la signature de ces mesures qui permettront de maintenir l'unité des familles au moyen d'arrangements qui permettront de désigner un tuteur de réserve. Je suis fier d'avoir parrainé ce projet de loi avec la Sénatrice Savino, et je remercie le Gouverneur Cuomo pour sa réaction rapide et son leadership qui ont permis de faire de ces garanties une réalité pour les nombreuses familles qui ont pendant longtemps considéré New York comme leur maison. Même s'il reste encore beaucoup de travail à faire, cette nouvelle loi sera un outil indispensable pour les parents afin d'assurer les soins et la sécurité de leurs enfants ».

**Le Sénateur Tony Avella a déclaré :** « Je suis fier des efforts de soutien continus du Gouverneur Cuomo dans la lutte pour les droits des immigrants à New York. Cette dernière mesure permettra aux parents de nommer des tuteurs pour veiller sur leurs enfants en cas d'urgence, et pendant une période de temps prolongée, jusqu'à 12 mois.

Cela laissera encore davantage de temps aux parents pour maîtriser les politiques assassines de notre gouvernement fédéral, s'adapter, et réunir leurs familles ».

**La Membre de l'Assemblée Ellen Jaffee a déclaré :** « Nos diverses communautés prospèrent grâce à nos ancêtres qui sont arrivés ici des quatre coins du monde pour établir le grand État de New York, et nous ne tournerons pas le dos aux nouveaux Américains qui viennent aujourd'hui dans ce pays pour faire de même pour leurs familles. Je salue le Gouverneur Cuomo pour avoir signé ces mesures législatives qui permettent de garantir que les enfants disposeront d'un tuteur pour prendre soin d'eux en cas de détention ou de déportation soudaine de leurs parents ».

Ces dernières initiatives s'appuient sur les efforts déployés par l'État dans le but de lutter contre la politique sans cœur de « tolérance zéro » du gouvernement et de protéger les enfants immigrés. Le Gouverneur, de concert avec la Procureure générale de l'État Underwood [a annoncé](#) que New York portera plainte aux côtés de 18 autres États pour contester cette politique. Suite à l' [engagement](#) pris par le Gouverneur Cuomo le 19 juin dernier d'intenter une action en justice pour contester la politique de tolérance zéro, l'État de New York s'est joint à la plainte collective multi-États déposée aujourd'hui par les procureurs généraux de Washington, Massachusetts, Californie, Maryland, Oregon, Nouveau-Mexique, Pennsylvanie, New Jersey, Iowa, Illinois, Minnesota, Rhode Island, Virginie, Vermont, Caroline du Nord, Delaware et le district de Columbia.

De plus, lundi, le Gouverneur Cuomo [a annoncé](#) que l'État de New York :

- Enverra du personnel, des ressources et des services aux prestataires de placement en famille d'accueil prenant en charge ces enfants, y compris du matériel médical.
- Fournira des services aux enfants immigrés libérés des centres et rendus à des membres de leur famille, y compris des services d'éducation, de santé mentale et de soins de santé.
- Fournira la même assistance aux enfants remis à des prestataires privés de placement en famille d'accueil à New York, y compris aux enfants venant d'autres États.
- Exigera du Département de la santé et des services sociaux (Department of Health and Human Services, HHS) qu'il divulgue des informations concernant tous les enfants immigrés non accompagnés se trouvant dans l'État de New York, y compris ceux qui ont d'abord été envoyés de la frontière vers d'autres États avant d'être placés à New York.
- Prendra des mesures pour garantir le regroupement familial, y compris une collaboration avec des conseillers juridiques dans les centres pour apporter une assistance immédiate.
- Fournira des ressources et une protection pour renforcer la sécurité publique dans les centres prenant en charge des enfants immigrés.

Dans la foulée de l'interdiction de voyage de Trump, le Gouverneur Cuomo [a lancé](#) la ligne téléphonique du Bureau des nouveaux Américains, ligne gratuite et multilingue qui fournit une assistance en direct dans plus de 200 langues. Les personnes sollicitant une

aide en matière d'immigration peuvent appeler le 1-800-566-7636 pour des services juridiques gratuits dans le cadre du Projet de défense des libertés.

Tout le monde peut appeler la ligne téléphonique pour obtenir des informations et être orienté vers des services, quel que soit leur statut en matière de citoyenneté ou d'immigration. Les appels à la ligne téléphonique sont confidentiels et anonymes. La ligne téléphonique fonctionne de 9 h à 20 h (heure de l'Est), du lundi au vendredi (sauf les jours fériés fédéraux) et est gérée par les Services communautaires des Catholic Charities (Catholic Charities Community Services).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)